

## • L'APSH réclame un moratoire régional sur l'incinération

mercredi 14.10.2009, 05:02 - La Voix du Nord



Le comité de pilotage de l'APSH, présidé par le docteur Philippe Richard (en rouge), organise une réunion publique le 22 octobre.

### | FLAMOVAL |

L'association pour la protection de la santé des habitants de la région de Saint-Omer (APSH) a déclaré hier lors d'une conférence de presse, être à « un moment charnière » de sa lutte contre le projet d'incinérateur Flamoval à Arques. Elle réclame un moratoire régional sur la question et annonce une grande soirée de débat public la semaine prochaine à la salle Vauban.

L'APSH réclame un moratoire régional sur l'incinération. Autrement dit elle souhaite que le projet Flamoval soit stoppé pour que la région se donne un peu plus de temps de réflexion sur la façon d'éliminer les déchets. C'est une nouvelle requête que l'association, par la voix de son président, le docteur Richard, a exposée au conseil général, le 2 octobre. « Nous y avons été reçus durant une heure par le vice-président en charge de la santé et de l'environnement, le docteur Hervé Poher, et par une conseillère du président Dominique Dupilet. Nous leur avons rappelé nos craintes et les risques sanitaires », explique de docteur Richard.

Car l'APSH estime que la région a besoin d'un traitement de faveur. Elle l'a même fait savoir à tous les maires et élus du syndicat mixte Flandre Morinie (SMFM) dans un courrier : « L'état sanitaire de la région est particulièrement préoccupant (...), notre espérance de vie est inférieure de cinq ans par rapport aux meilleures régions de France. (...) L'explication ne vient pas seulement du mode de vie individuel (alcool, tabac, etc.) puisque notre consommation alcoolique est dans la moyenne nationale. Si les cancers ORL favorisés par la surconsommation alcoolo-tabagique sont en régression, les autres progressent de façon considérable. (...) Il faut laisser le bénéfice

aux doutes car les indicateurs de santé de notre région sont si mauvais que nous n'avons pas le moindre droit à l'erreur. » Ce moratoire, c'est donc une nouvelle idée que l'APSH souhaite développer. Mais ce n'est pas son unique cheval de bataille. « le 17 juin 2009, le préfet a signé l'arrêté d'autorisation d'exploitation de l'incinérateur Flamoval et le 24 juillet, l'APSH a déposé une requête introductive d'instance auprès du tribunal administratif de Lille contre cet arrêté », relate le docteur Michel Broutin. Cette requête « sera complétée d'un mémoire détaillé sur lequel les quinze membres du comité de pilotage travaillent d'arrache-pied en se réunissant chaque semaine », poursuit le docteur Richard. Et l'APSH n'exclut pas de déposer un recours suspensif qui permettrait de bloquer les travaux. « On aimerait cependant bien éviter de se retrouver dans la même situation qu'à Fos-sur-Mer où le chantier d'un incinérateur construit aux trois quarts est aujourd'hui bloqué. C'est un gâchis énorme d'argent public que nous préférerions éviter. Néanmoins nous ferons tout ce qui est nécessaire pour bloquer ce projet en toute légalité. » Par ailleurs, l'APSH rappelle qu'elle s'oppose « au projet Flamoval et non à des élus locaux que nous avons toujours respectés. En revanche, nous estimons que quatre des courriers et articles diffusés par le président de la CASO (et président du SMFM, Joël Duquenoy, NDLR) portent atteinte à notre association (...). Pour ne donner qu'un exemple, l'article intitulé "Les mensonges du Dr Richard" fait état de "personnes se prétendant médecins". Nous tenons à signaler que nous sommes tous réellement médecins et que nous exerçons notre devoir d'alerte en notre âme et conscience dans un contexte sanitaire régional et local particulièrement mauvais. » Et de regretter : « Voilà bientôt quatre mois que l'arrêté d'autorisation d'exploitation a été signé. Alors pourquoi, le président de la CASO cherche-t-il délibérément à nuire à l'honneur d'un homme, le Dr Richard ? » • DAVID MONNERY

## • autres points importants

mercredi 14.10.2009, 05:02 - La Voix du Nord

Poussières.- ... Le docteur Richard goûte peu les propos qui sont tenus dans la publication Flamoval Info, « Un journal destiné à toute la population et qui se veut rassurant. (...) Je souligne une phrase de Jean-François Narbonne, toxicologue et non médecin, qui dit qu'il n'y a plus de retombée de poussière avec les nouveaux incinérateurs. Or l'arrêté d'exploitation parle d'une installation émettant des poussières. Et, selon nos calculs, Flamoval rejettera 30 tonnes de poussières par an. je vous laisse seuls juges. » **Déchets.-** La CASO distribue des composteurs et mène une politique de réduction des déchets. Qu'en pense l'APSH ? « Il y a effectivement des communautés de communes plus vertueuses que d'autres. Mais c'est insignifiant. (...) Flamoval c'est un investissement pour trente ans. Où en seront nos connaissances, quels nouveaux process existeront ? Et nous on paiera encore, car il y aura forcément des pannes, etc. Les normes techniques n'ont rien de sanitaire. Et soixante heures par an, Flamoval rejettera des fumées sans filtre de manière légale sans que ce soit pris en compte...